

# LA FREESKID 2024

## RÈGLEMENT DE COURSE FREERIDE BACK-COUNTRY *Individuel 15/17 – 13 avril 2024*

La compétition « **LA FREESKID** » est la première compétition de Freeride pour les enfants de 9 à 14 ans, organisée depuis 2015. Pensé de manière ludique et conviviale, ce format de course est conçu pour développer les valeurs fondamentales du sport en partageant les notions de responsabilité, de respect et de sécurité. L'objectif principal est d'apporter une expérience aux jeunes skieurs souhaitant découvrir le freeride en compétition.

**NOUVEAU** : La compétition s'ouvre en 2024 pour la catégorie individuelle **15 – 17 ans**.

### **1 : FORMAT FREERIDE**

Âgés de 15 à 17 ans, chaque rider sera récompensé dans cette catégorie en filles et garçons.

Course jugée sur une face d'un dénivelé de 250m environ.

Départs individuels toutes les 2min. L'ordre de départ sera annoncé lors de la distribution des dossards de course (déjà tirés au sort électroniquement). Une reconnaissance complète du parcours pour les mineurs, se fera encadrée par les coaches Evolution 2.

### **JUGEMENT & Critères**

Chaque rider est jugé sur des critères simples, sur 100 points.

Sur une face hors-pistes, chaque concurrent s'exprime sur 3 critères distincts ;

- **AIR & STYLE** (position, silhouette, saut)
  - **INTERDICTION** : Les figures tête en bas sont interdites (sauts périlleux et autres mouvements plaçant les pieds au-dessus de la tête sur un plan horizontal) !
- **FLUIDITÉ** (ligne, originalité, lecture terrain, pas de stop)
- **CONTRÔLE** (technique, équilibre). Les fautes et chutes sont sanctionnées (points en moins)

### **ACHEMINEMENT DES COUREURS & RECONNAISSANCE**

Tous les concurrents mineurs sont gérés par l'organisation durant les phases de reconnaissances et sur les zones de course et de départ / arrivée. En dehors de ces espaces définis et des timings correspondants, les concurrents seront sous la responsabilité de leurs parents, responsable légal ou accompagnant adulte notamment sur les rotations de pistes (échauffement facultatif), en attente de leur départ.

Ainsi, un enfant évoluant seul sur le domaine aura eu obligatoirement l'autorisation de le faire par ses parents.

Dans tous les cas, chaque rider doit suivre les instructions dévoilées lors du briefing de course et par les moniteurs en charge des reconnaissances.

## **2 : CATÉGORIE INDIVIDUELLE « 15 - 17 » (par Année de Naissance)**

- **Cat. 3 - 15/17 ans** : sont concernées les années de naissances **2007 à 2009** (un rider né en 2006 et ayant encore 17 ans le jour de la course, peut s'inscrire)

*Cette catégorie est récompensée pour les 3 premiers riders, en Filles et Garçons.*

## **3 : Date, Lieux et Durée**

**Date** : 13 avril 2024 (option météo le 14)

**Lieux** : La Clusaz – Pointe Blanche

**Durée** : Format journée (de 8h00 à 16h00), horaires à valider par le programme officiel envoyé aux inscrits ou en ligne sur site internet.

## **4 : INSCRIPTION ET ENGAGEMENT**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 12 avril 2024, à 12h.

Elles se font par sur la page dédiée <https://evolution2.com/la-clusaz/freeskid-2024?v=940>, le paiement se fait en ligne uniquement par carte bancaire via une page dédiée et sécurisée.

**Tarifs pour l'inscription : 35€ / pers.**

Est inclus dans l'inscription :

- L'assurance « individuel accident obligatoire »
- La participation à la course et classement
- Le repas complet sur place
- Un verre lors de la remise des prix au Candide Store

N'est pas inclus :

- Le forfait des remontées mécaniques journée pour accéder au domaine de Balme

Pour valider l'inscription du rider, vous **devez signer en tant que représentant légal, le document avec les trois autorisations** : parentale, droit d'image et le règlement de course.

## **6 : NIVEAU MINIMUM REQUIS**

Avoir été en club de ski Alpin ou Freeride et savoir skier techniquement et de manière autonome en « toute-neige ».

## **7 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

- Casque
- Protection dorsale ou sac à dos avec protection intégrée certifiée CE
- Skis de Freeride

## **8 : DOSSARDS**

Chaque concurrent se verra attribuer un dossard officiel pour la course et son N° à coller sur le casque de manière visible.

Il devra porter son dossard pour la durée totale de la course ainsi que pour les parcours de liaisons et le restituera à la fin de la course « en main propre » auprès de la personne responsable, avant remise des prix.

## **9 : REMISE DES PRIX**

Seront récompensés au **Candide Store** dès **16h30** : Chaque catégorie en Fille et Garçon pour les 3 premiers.

## **10 : SÉCURITÉ & SECOURS**

Le « comité de sécurité et d'organisation » est composé du directeur du service des pistes de La Clusaz **Alexis CACHAT** et de son délégué **Frédéric JACQUEMOUD** en lien direct avec les pisteurs-secouristes terrain, de l'organisateur et directeur de course **Antonin LIEUTAGHI** et du responsable de la sécurité course **Henry FAUP**.

Il prend de manière collégiale, la décision finale sur la faisabilité de la course, de sa situation précise départ/arrivée, des accès riders et des mesures spécifiques à mettre en place pour assurer une sécurité optimale de l'événement.

Suite à l'ensemble des données récoltées, l'approbation peut alors être exprimée.

Des pisteurs-secouristes du secteur seront présents sur la course afin de répondre le plus efficacement et de manière instantanée, sur tout type d'incident. En cas de secours, le service des pistes interviendra donc directement sur le terrain.

La répartition des contrôleurs ou ramasseurs disposés sur la course, permettra d'assurer le déclenchement des secours par radio et le cas échéant de neutraliser immédiatement la course durant l'intervention.

## **11 : AUTORISATION PARENTALE**

Ce document est en téléchargement sur notre site internet.

Il est obligatoire pour participer à la course. Sans ce document signé et complété, le départ sera refusé au concurrent.

## **12 : DROITS DE L'ORGANISATION**

Evolution 2 La Clusaz se donne le droit d'exclure un concurrent, si son niveau technique ou ses capacités de contrôle de sa vitesse sont jugés trop faibles pour garantir la sécurité de lui-même et d'autrui.

Evolution 2 La Clusaz peut aussi librement modifier les parcours et le règlement pour des raisons de sécurité.

## **13 : ANNULATION – REPORT – REMBOURSEMENT**

En cas de conditions météo ou nivologiques défavorables, l'organisation se réserve le droit de modifier les tracés et d'annuler en partie ou en totalité, les épreuves de la course.

Un remboursement sera effectué uniquement en cas d'annulation du fait de l'organisation ou sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude, jusqu'à la veille de l'épreuve.

Aucun remboursement en cas d'annulation le jour de la course ou d'indisponibilité du rider.

Un report de la course est prévu en cas de très mauvaises prévisions météo, uniquement le 14/04/24.

## **14 : DROITS D'IMAGE**

En s'inscrivant, tout participant abandonne son droit à l'image.

Le participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la « FREESKID 2024 », sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.